

Hauts fonctionnaires : PS et CDH font marche arrière

WALLONIE Les inspecteurs généraux exclus du régime des mandats

► Le gouvernement PS-CDH ouvre onze nouveaux postes stratégiques pour des mandats de cinq ans.

► Selon Ecolo, les apparences sont trompeuses : l'exécutif détricote le nouveau régime.

Le gouvernement wallon de ce jeudi a déclaré vacants onze postes à mandats au sein de l'administration régionale. Dans la foulée, il lance l'appel à candidatures pour ces fonctions d'inspecteur général (neuf mandats) mais aussi d'administrateur général adjoint du Forem et de Wallonie Bruxelles International (WBI).

Les personnes qui se déclarent pour ces postes doivent être au préalable membres d'un pool qui rassemble les titulaires du certificat de management public et les hauts fonctionnaires évalués favorablement ou très favorablement au terme d'une procédure organisée par le Selor.

« Ce mode de désignation parmi des candidats éligibles garantit à la fois une objectivité de ces désignations, mais également la qualité des membres de mon administration », souligne Christophe Lacroix, le ministre de la Fonction publique.

En matière de bonne gouvernance, l'actuel exécutif PS-CDH a hérité des décisions prises par le gouvernement précédent. Au sein de celui-ci, Ecolo et le mi-

nistre Jean-Marc Nollet en particulier ont milité pour une objectivation des procédures de désignation des principaux responsables de l'administration (SPW) et des organismes d'intérêt public (OIP). Les hauts fonctionnaires seront à l'avenir nommés pour les cinq années d'une législature, évalués en bout de course et reconduits (ou pas) s'ils ont convaincu (ou pas).

L'évolution était radicale. Parallèlement, le gouvernement Olivier portait sur les fonds baptismaux une école d'administration chargée des formations des agents mais aussi de la certification des candidats-mandataires, en collaboration avec les universités et le Selor.

Les désignations ont pris un peu de retard, mais au printemps dernier, le ministre installait la secrétaire générale Sylvie Marique et les différents directeurs généraux du service public de Wallonie. Bref, le top. Une série de mandataires ont aussi été nommés à la tête d'organismes pararégionaux.

« Depuis lors, a dénoncé cette semaine au parlement l'Ecolo Stéphane Hazée, les chipotages se multiplient au sein du gouvernement avec pour conséquence de détricoter mine de rien le régime des mandats. »

De quoi parle le député ? De la deuxième vague de nominations, celle qui concerne les inspecteurs généraux (34 mandats à pourvoir, une fois évacués 29 inspecteurs-experts) et les numéros deux de pararégionaux.

Des décisions avaient déjà été prises par le gouvernement à propos de ces OIP. Les postes de rang A3 ont été extraits d'office du régime des mandats (11 postes). Plusieurs postes A2 ont été reconvertis en A3 et donc exclus eux aussi de ce régime (6 postes). La volonté de l'exécutif est d'assurer la continuité du service et de procéder par promotion classique.

Le 24 septembre, le gouvernement a encore requalifié 8 des 34 postes d'inspecteurs généraux en inspecteurs-experts dont le décret précise qu'ils ne sont jamais soumis à mandats. Restait donc 26 postes d'inspecteurs généraux à affecter par déclaration d'emplois vacants : la décision de ce jeudi ne porte que sur 9 d'entre eux (auquel il faut ajouter deux mandats de directeur adjoint dans les OIP). Faites le compte ! Vingt-six moins neuf : dix-sept fonctions échappent à nouveau au régime mis en place sous la législature précédente.

Lundi, le ministre Lacroix avait justifié le premier élagage : « Il s'agit des départements qui se caractérisent par le caractère peu opérationnel de leurs missions, par le nombre peu élevé de membres du personnel qui y sont affectés et par la faible importance de leur budget. »

Pas de quoi convaincre Hazée : « Dans ce dossier, on va de déception en déception. Le nombre d'emplois concernés initialement par les mandats diminue. On doit en être à 50 % désormais. » ■

ERIC DEFFET

POSTES OUVERTS**Onze postes clés**

Les postes à mandat déclarés vacants ce jeudi concernent d'abord deux pararégionaux importants et les postes d'administrateur général adjoint : Wallonie-Bruxelles International (WBI) et surtout le Forem où cette fonction est sans titulaire depuis de longues années. La Wallonie doit aussi désigner des inspecteurs généraux du SPW pour des mandats de cinq ans. Où ça ? A la gestion immobilière, aux réseaux Namur-Luxembourg, Liège et Hainaut-Brabant wallon de la direction opérationnelle des Routes et Bâtiments, à l'Exploitation du transport de la DG Mobilité et Voies hydrauliques, aux Voies hydrauliques de l'Escaut et de Namur, au Développement technologique et au support opérationnel de la direction générale opérationnelle de la fiscalité.

E.D.